

NOTICE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données que vous fournissez sont recueillies lors d'un dialogue avec l'accompagnateur de votre Paroisse qui vous fournit toutes explications utiles dans la fiche d'entrée en cheminement. Elles pourront faire l'objet d'un traitement informatisé et sont nécessaires pour gérer et donner suite à votre demande de préparation aux sacrements et d'accompagnement spirituel.

1. Qui est responsable de traitement ? Que veut dire responsable de traitement ?

Le responsable de traitement est « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ». C'est à lui qu'incombe de respecter et de faire respecter les obligations imposées par le règlement (RGPD) et autres dispositions applicables.



Les responsables de traitement sont la paroisse et le service diocésain de Catéchèse et du Catéchuménat (Association Diocésaine de Besançon)

2. Pourquoi collectons-nous vos données ?

Les données sont collectées et traitées pour différentes finalités, notamment pour gérer et donner suite à votre demande de préparation et d'accompagnement, pour communiquer avec vous, organiser et adapter l'accompagnement, vérifier le respect des règles de droit canonique et des principes de l'Eglise catholique, à des fins probatoires et, après anonymisation, à des fins statistiques.

Nous vous informons que d'autres formulaires relevant du droit canonique, et des informations et documents (extrait de baptême, etc.) vous seront demandés au cours du cheminement. Ces informations que vous fournirez seront entrées dans les registres de catholicité et stockées indéfiniment dans un endroit sûr, conformément aux lois et procédures internes de l'Eglise catholique romaine (droit canonique), à des fins sacramentelles futures, (par exemple confirmation, mariage...), de délivrance de copies et à des fins historiques.

3. Quelles sont les données collectées ?

Nous ne collectons que les données que vous nous fournissez et qui sont nécessaires à l'accomplissement des finalités déterminées.

Les informations obligatoires sont signalées par un astérisque, dans les formulaires qui vous sont soumis. Les autres informations sont facultatives mais sont utiles à votre accompagnement.

4. Quels sont les fondements juridiques ?

Les traitements sont mis en oeuvre, selon le traitement considéré, sur l'un des différents fondements légaux prévus par le règlement européen 2016/679 (RGPD). Ainsi les fondements sont principalement l'intérêt légitime du diocèse (article 6 (1) f du RGPD) pour gérer et donner suite à votre demande, et par exemple, pour la vérification du respect des dispositions du droit canonique et des principes de l'Eglise catholique romaine. Et sur l'article 6 (1) c, respect d'une obligation légale, par exemple l'obligation de donner une information sur la collecte et les traitements de vos données personnelles.

5. A qui seront communiquées ces informations ?

Les informations seront exclusivement portées à la connaissance, dans la limite des besoins de leurs missions respectives, les membres de l'équipe d'accompagnement de votre paroisse et de l'équipe diocésaine de l'Initiation Chrétienne des Adultes, du Curé et éventuellement des prêtres de votre Paroisse, de l'Evêque et pour les actes de catholicité ultérieurs du Notaire de votre paroisse et de la Chancellerie.

Toute mention publique de vos nom, prénom et informations relatives à votre cheminement devant la communauté ecclésiale se fera en accord avec vous en prévoyant des ajustements lorsque cela est nécessaire.

Les données personnelles ne sont jamais transmises à des tiers et sont gérées confidentiellement.

6. Combien de temps seront conservées vos informations ?

En cas d'interruption du cheminement, les données numériques seront détruites et la présente fiche sera exclusivement conservée sous format papier pendant une durée de trois ans dans l'hypothèse où vous souhaiteriez reprendre votre cheminement. Au terme des trois années, la fiche sera détruite.

Les informations sont conservées jusqu'à l'accomplissement de toutes les finalités, puis archivées et conservées à titre probatoire pendant un délai de trois années, puis détruites.

Les données portées sur les actes et registre de catholicité sont conservées indéfiniment au titre des archives de catholicité et historiques.

7. Comment protégeons nous la confidentialité de vos informations ?

Nous faisons de notre mieux, pour assurer la meilleure confidentialité et protection de vos informations.



Les personnes bénévoles signent des engagements de confidentialité.

Les données sont conservées de manière sécurisée et des bonnes pratiques en matière de sécurité et de confidentialité sont diffusées.

Nous limitons les données collectées et conservées à ce qui est nécessaire au regard des finalités poursuivies.

8. Où sont stockées vos informations ?

Nous ne transférons pas de données directement hors de l'Union européenne, mais il se peut que de tels transferts soient réalisés lors de l'utilisation de logiciels de messagerie ou de bureautique, tels Gmail ou Windows.



9. Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016-679, vous bénéficiez, si les conditions d'exercice sont remplies, d'un droit d'accès, d'information, de rectification, d'opposition et de limitation à un traitement, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de vos données.

Il est précisé que le droit d'opposition et d'effacement ne peuvent pas s'appliquer aux actes de catholicité eu égard à leur caractère historique.

Vous disposez également du droit de retirer votre consentement pour les traitements lorsqu'ils sont fondés sur cette base et si aucune autre base juridique ne demeure applicable pour ce même traitement (par exemple, conservation probatoire ou toute autre obligation légale).

Vous disposez du droit d'introduire un recours devant la CNIL si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.



Pour toute questions sur vos droits vous pouvez écrire à rgpd@diocese-besancon.fr et en cas de difficulté saisir notre Data Protection Officer (DPO) : Maître Isabelle DELAGE – Avocat. DPO externe : dpo-diocese-besancon@phygitalaw.com

Pour exercer vos droits : vous pouvez adresser une demande écrite accompagnée d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante : rgpd@diocese-besancon.fr

Prénom et nom du candidat :

Date:

Signature du candidat (précédée de la mention "Lu et approuvé. Bon pour accord")